



## Caisse Desjardins Réseau de la santé

### CAPSULE – CONSEILS FISCALITÉ

#### LA CAISSE QUI BAT AU RYTHME DE VOS BESOINS !

##### Pourquoi choisir la Caisse Desjardins du Réseau de la santé ?

Notre connaissance et notre expertise du milieu de la santé nous permettent non seulement de se démarquer des autres caisses traditionnelles, mais d'offrir des **produits et des services** qui sont **adaptés aux professionnels de la santé**.

La **Caisse Desjardins du Réseau de la santé** c'est aussi...

- Une **institution financière provinciale**, accessible et avant-gardiste, créée par et pour des gens de la santé
- Un **groupe d'experts financiers** et de **spécialistes de filiales** (VMD, La Personnelle, etc.)
- Des **services conseils mobiles** (services téléphoniques, mobiles et virtuels, rencontre à la maison, heures d'accueil élargies de jour et de soir...)
- Une **flexibilité financière** pour les travailleurs à statut précaire ou à temps partiel
- Des **sommes importantes réinvesties** annuellement pour les travailleurs de la santé (programme de bourses d'études, fonds d'aide au développement du milieu, ristournes collectives en dons et commandites)
- Des **conférences gratuites** (budget, hypothèque, finances personnelles, etc.)
- Des **formations à la retraite** pour les travailleurs (Caisse-Régie des rentes du Québec-CARRA)
- Un **partenariat actif** avec différents syndicats en santé
- Une **expertise approfondie** du fonds de pension RREGOP
- Un **REER collectif provincial** avec bonification au milieu de la santé, le plus avantageux chez Desjardins
- Des **stratégies fiscales** avantageuses
- Des **offres exclusives** adaptées à votre réalité

Pour des conseils judicieux concernant vos finances...

Un seul numéro sans frais : 1 877 522-4773



[www.desjardins.com/caissesante](http://www.desjardins.com/caissesante)